

## **Programme études-travail de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue**

Le Programme études-travail du gouvernement du Québec est une des composantes du Programme d'aide financière aux études. Le Programme études-travail vise à accorder des subventions pour des emplois à temps partiel afin de favoriser la poursuite des études des personnes du premier, deuxième ou troisième cycle universitaire qui éprouvent des difficultés financières pour des raisons jugées exceptionnelles.

Seuls les emplois relevant directement de l'UQAT sont admissibles et un maximum de 15 heures de travail par semaine est autorisé afin de ne pas nuire au rendement scolaire.

Le Programme études-travail est financé à parts égales par le ministère de l'Éducation du Québec et l'UQAT. Il permet de financer 50% du salaire payé à l'étudiant admissible (incluant les avantages sociaux), jusqu'à un maximum de 2000\$ par année.

### **1. Objectifs**

- ◆ Favoriser la poursuite des études de celles et ceux qui éprouvent des difficultés financières pour des raisons jugées exceptionnelles.
- ◆ Accorder des subventions pour des emplois à temps partiel destinés aux étudiantes et étudiants de l'UQAT.

### **2. Clientèle visée**

- ◆ Les étudiants dont la conjointe, le conjoint, les parents, la répondante ou le répondant n'ont pas versé ou ne verseront vraisemblablement pas la contribution attendue d'eux;
- ◆ Les étudiants qui ont des responsabilités parentales;
- ◆ Les étudiants qui effectuent un retour aux études;
- ◆ Les étudiants qui ne sont plus admissibles au Programme de prêts et bourses parce qu'ils ont atteint la limite d'endettement pour leur programme d'études ou parce qu'ils ont eu recours aux périodes maximales d'admissibilité;
- ◆ Les étudiants qui ne sont plus admissibles à une aide financière sous forme de bourse dans le cadre du Programme de prêts et bourses;
- ◆ Les étudiants qui éprouvent des difficultés financières pour toute autre raison jugée exceptionnelle.

### **3. Critères d'admissibilité**

- ◆ Être inscrit à temps complet à l'UQAT;
- ◆ Être citoyen canadien ou résident permanent au sens de la Loi sur l'immigration;
- ◆ Résider au Québec;
- ◆ Suivre un programme d'études menant à l'obtention d'un diplôme de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle universitaire;
- ◆ Avoir présenté une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de prêts et bourses pour l'année d'attribution en cours. Ce critère ne s'applique pas aux personnes qui ne sont plus

admissibles au Programme de prêts et bourses parce qu'elles ont atteint la limite d'endettement pour leur programme d'études, ou parce qu'elles ont eu recours aux périodes maximales d'admissibilité;

- ◆ Avoir besoin d'une aide financière supplémentaire pour poursuivre ses études;
- ◆ Présenter un dossier scolaire satisfaisant.

#### **4. La démarche à suivre**

Voici la démarche à suivre pour être admis au Programme études-travail.

- 1) L'étudiant complète le formulaire de demande disponible auprès de la personne [responsable de l'aide financière](#).
- 2) Le service de l'aide financière des Services aux étudiants et aux diplômés analyse la demande et accorde, le cas échéant, un certificat d'admissibilité à l'étudiant. Ce certificat d'admissibilité procure un avantage considérable à l'étudiant puisque son salaire est financé à 50% par le Programme études-travail. Il ne lui garantit toutefois pas qu'il aura un emploi.
- 3) Les départements et services de l'UQAT intéressés à embaucher un étudiant subventionné peuvent s'adresser au Service de placement. La responsable du placement tiendra à jour la liste des emplois disponibles ainsi que la liste des étudiants admis dans le Programme études-travail. La sélection des employés se fait selon les procédures normales de l'UQAT.
- 4) Par ailleurs, tout étudiant actuellement à l'emploi de l'UQAT peut demander son accréditation au Programme études-travail.
- 5) L'étudiant doit faire renouveler son certificat d'admissibilité à chaque session.

#### **Information**

Anne Beaulieu, campus de Rouyn-Noranda, local D-106

Tél. : 819-762-0971 poste 2510

Sans frais : 1-877-870-8728 poste 2510

[anne.beaulieu@uqat.ca](mailto:anne.beaulieu@uqat.ca)

